



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coût du travail

Question écrite n° 2934

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la crise qui menace actuellement l'industrie automobile en France et la nécessité de poursuivre l'effort destiné à améliorer la compétitivité des entreprises par une diminution du coût du travail. Depuis l'annonce faite de la suppression de 8 000 emplois dans l'industrie automobile, les Français comprennent à quel point la question de la compétitivité de nos industries est primordiale afin de préserver et accroître l'emploi disponible en France. Alors que nous nous orientons vers un nouveau plan de soutien à l'industrie automobile principalement orienté vers l'aide à l'acquisition de voitures électriques ou de voitures hybrides, il convient de s'interroger sur l'opportunité réelle que représente sur le long terme pareille mesure alors qu'il semblerait plus opportun d'engager une réforme structurelle du coût du travail en France afin de permettre une plus grande compétitivité de nos entreprises. Dans le département de la Moselle, les services de l'automobile représentent ainsi près de 1 600 entreprises générant 6 552 emplois. Au regard de l'importance de cette filière pour nos départements, et dans un contexte économique tendu, il lui demande quelles mesures structurelles le Gouvernement entend prendre afin de favoriser la compétitivité des entreprises par le travail.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2934

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4682

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)